

# **Bilan de l'incendie et des dommages survenus aux habitants et à la ville de Pontailler en 1636**

d'après l'enquête de février 1637 conservée dans le fonds de la Bibliothèque Nationale (BNF, Moreau 822) et aux archives départementales de la Côte-d'Or (AD21 E 3215)

Présentation Michel PHILIPPE, laboratoire ARTEHIS, UMR 6298, Dijon. 20 août 2023

---

La guerre de 30 ans est marquée par l'affrontement pour la suprématie européenne entre l'empire germanique des Habsbourg et la monarchie française. Elle s'étend de 1618 à 1648 et implique la majeure partie des états européens par le système des alliances. En 1635, Richelieu prétextant de reprendre à la branche espagnole de la Maison d'Autriche les provinces cédées à la France en 1493 lors du traité de Senlis, dénonce la trêve et commence à combattre. Rompant un traité de neutralité entre les deux états, il lance le prince de Condé contre la Franche Comté impériale. Cette offensive est brutalement stoppée à Dole. Les troupes impériales, conduites par le général Gallas, contre-attaquent et envahissent le duché de Bourgogne en 1636.

## **CIRCONSTANCES.**

Pontailler a subi plusieurs assauts en moins de six mois.

Le 28 juillet 1636, les Comtois commandés par le capitaine de Mandre se jettent sur Pontailler pour bloquer le ravitaillement des Français. La ville, tenue en engagement du prince de Condé, devait servir de base d'origine d'escarmouches contre les troupes royales françaises, selon ce que rapporte Louis Petrey de Champvans. Elle fut brûlée, malgré des ordres contraires, par des habitants de Quingey, près de Besançon, qui voulaient venger l'incendie qu'avait subi leur ville. D'après une note des archives municipales d'Auxonne reprise par Pierre Camp, Montmanson, les Grands Moulins, la Borde, Saint-Sauveur, Cheuge et les deux Renève furent brûlés par les Comtois ce jour-là.

Lettre de Louis Petrey, sieur de Champvans, à Jean Baptiste Pétreu, sieur de Chemin, son fils, 1637 ; cette lettre, extraite des Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de Franche Comté, tome X, 1912, p. 69, copie transmise par Pierre Camp :

L'auteur parle des moyens envisagés pour faire lever le siège de Dole :

« Je crus... que si nous nous pouvions saisir d'un bon poste sur la rivière de Saône, ce nous serait un grand avantage pour couper les vivres et incommoder le camp ennemi. Nous tenions déjà Pesmes, d'où 200 croates l'incommodaient fort ; il restait seulement d'avoir Pontailler qui n'en est pas beaucoup distant et qui était le passage plus voisin et commode et tel que nous le pouvions souhaiter. Mr le prince de Condé en tirait de grandes commodités ; une partie des munitions s'y dressait et nos gens y étant logés pouvaient être secourus et pourvus de toutes munitions dès la ville de Gray, tant par eau que par terre.

Cette affaire étant remise à la pluralité des voix, il fut résolu d'aller attaquer Pontailler. Monsieur le marquis de Conflans en donna les ordres à Mr de Mandre, commissaire général de notre cavalerie, lequel exécuta fort bien et dextrement sa commission.

L'infanterie allemande y acquit de l'honneur, car étant sur le bord de la rivière et ayant jeté les yeux sur une pauvre femme qui pour se sauver traversait la rivière, remarqua le gué et aussitôt, sans marchander, se jeta dans l'eau où ceux qui étaient de petite stature étaient jusqu'au menton et tant en passant qu'au sortir de la rivière, escarmoucha si rudement qu'elle se fit large et entra dans la ville où étant arrivée la première, elle butina tant qu'elle voulut. Nos Bourguignons y entrèrent après et le malheur voulut que quelques particuliers de Quingey, contre l'ordre que l'on avait donné, poussés d'un appétit de vengeance de ce que l'on avait brûlé leur ville, mirent le feu partout où ils purent, en sorte que plus de la moitié de cette ville fut réduite en cendre au grand dommage des pauvres habitans et même de nos gens qui, sans ce feu, se fussent bien accommodés (sic) des munitions qui étaient de toutes sortes en grande quantité. Et soit que cet embrasement les empêchat d'y loger, soit qu'ils jugeassent que la place n'était pas tenable, ils quittèrent tout et retournèrent en leurs quartiers ordinaires ».

Selon l'historien Béguillet, il existe un second assaut le 28 août. Le général Mercy, à la tête d'un camp volant de 3000 cavaliers, surprit Pontailler et acheva de la réduire en cendres et fit passer au fil de l'épée tous ceux qui s'y trouvaient avant d'agir de même dans le voisinage.

Il y aurait eu un troisième temps au moment du reflux des troupes impériales arrêtées à Saint-Jean-de-Losne, dans la seconde moitié de l'automne : André Carabiot, Jean Blondel (tué à Maxilly), Antoine Viellet, Pierre Beillet, André Sordet, Maurice Morisot, Nicolas Cordier, Claude Peudey, Nicolas Peudey, tous succombent à cette nouvelle offensive guerrière ...

La ville est provisoirement désertée, le châtelain et la plupart des notables trouvant refuge à Auxonne. Deux mois environ après le dernier assaut, le châtelain Anthoine Joly, son procureur Hiérosme Royer, les échevins Fourney et Blondel ainsi que le notaire Etienne Roux, palliant l'absence du greffier Bourgeois, se réunissent enfin dans une ville apaisée pour « ... suivant et conformément à l'arrêt rendu au souverain parlement de Bourgogne, donner acte... de ce qui nous apparaitra du brulement, ruine, feu, meurtre, enlèvement de bétail, prise de prisonniers qu'autres actes d'hostilités à diverses fois commises et exercées sur les habitants des dits Pontailler, Saint Jean et Saint Eloi par les ennemis du Roi et de son Etat et

de ce en donner acte aux dits procureur du Roi commis et eschevins pour le dit acte valoir et servir aux dits echevins et habitants envers tous qu'il appartiendra.... ».

La ville de Pontailier en 1752 (AD21 C 819)



## L'INVENTAIRE.

-L'état de ces ravages dressé en février 1637 pour Pontailler par son châtelain Anthoine Joly détaille les malheurs arrivés à 187 feux de la ville. la population, compte tenu des adultes (271) et d'un minimum d'enfants, comptait au moins 350 personnes avant le début des assauts (avec 5 habitants par feu : près de 900 hab.).

-plus de 200 morts adultes 113 morts à Saint-Maurice sur 177 comptés ; 32 morts à Saint-Eloi (44 comptés) ; 77 morts à Saint-Jean (121 comptés). Soit les trois quarts de la population d'adultes

- 112 survivants dont 28 mendiants. 40 restent dans la ville. Rescapés ont fui la ville, réfugiés à Auxonne. A Auxonne, Anthoine Joly a pu regrouper : l'échevin Maurice Blondel, Bernard Roux, maître Jean le Maistre, Jacques Brusson capitaine de Pontailler, Jérôme Royer et Nicolas Bramand notaire présent en 1647.

-21 prisonniers. Certains ont dû payer une rançon, jusqu'à 112 pistoles d'Espagne pour l'échevin François Fournay et la plus basse pour le cordonnier Guillaume Fournay (25 pistoles). Certains périrent avec l'ennemi.

-Plus de 800 vaches perdues, des chevaux, des moutons, des porcs...Plus de 4000 livres tournois de dégâts aux ponts.

## DETTES et SOLVABILITÉ

-En février 1637, l'imposition du taillon rapporte encore 12 livres et 5 sous. L'état de la ville n'est pris en compte qu'en mai suivant, où la ville est marquée *déserte*, tout comme Perrigny.

-Paiement des garnisons ; les habitants doivent 86 livres en 1636, 227 livres 10 sous en janvier 1637, 17 livres en 1638 et 36 livres en 1639 : décalage entre les ravages et leur prise en compte par l'administration.

Dans le voisinage, la situation est similaire. Rossignol avance que 600 personnes moururent à Lamarche en 1636 tant de la peste que de l'ennemi. D'autres inventaires existent par ailleurs pour Pontailler et Beaumont sur Vingeanne par exemple, fort comparables dans leurs dommages. En voici un extrait :

**Extrait de Notes d'histoire locale. Le prieuré de Pontailler (Echo du Doyenné, Emile Deberre, début XXe s.)**

Le 12 février 1637, Etienne Gaulon, juge de la justice de Saint-Sauveur, en exécution d'un arrêt du Parlement, dresse procès-verbal des dégâts commis au Prieuré par les ennemis en 1636 (le 28 juillet, par les Comtois, commandés par Demandre, gouverneur de Gray, et le 28 août suivant par le général Mercy, de l'armée de Galas. En voici un extrait :

« Il reconnaît la maison découverte en plusieurs endroits ; les coffres et autres meubles de l'église sont rompus ; une armoire où on mettrait les reliques, le grillage de fer devant brisé, les reliques emportées ,la maison entière, et le Prieuré, et l'église, pillés, gâtés et brûlés par les ennemis de l'Etat dans le mois de juillet dernier. Ce furent les habitants de Quingey qui mirent le feu.

Les nommés Prudent Brenot, Denis Robert, Prudent Gauthier, Claude Pingeon, prieur d'office, Pierre Chevillard, Etienne Chapuis, Claude Pingeons, greffier, Balthazar Perrot, Roch Perrot, Grégoire Perrot, Antoine Dumont, Claude Carrenet, ainsi qu'un grand nombre d'autres habitants de Pontailler, furent tués avec leurs femmes et leurs enfants, leurs maisons brûlées, n'y ayant nul habitant résidant, sinon Pingeon et Etienne Chapuis, n'y ayant nul bâtiment en leur puissance ».

## Pontailleur au XVII<sup>e</sup> siècle

Généralités. Avant ce désastre, Pontailleur est une petite châtelainie à cheval sur la Saône, tenue par la famille Joly. Elle compte deux paroisses (Saint-Jean rive droite, Saint-Maurice rive gauche) où les faubourgs de Saint-Jean et de Saint-Eloi encerclent le coeur de la cité, l'île Saint-Maurice. Depuis le Moyen Âge, celle-ci réunit les activités politiques, administratives et économiques principales.

Bâtiments. Les bâtiments publics, la maison du château, l'auditoire de justice ont brûlé, tous les bâtiments de production et de service, les ateliers, granges, étables, écuries sont en ruines : les halles de Saint-Maurice, les fours banaux de Saint-Maurice et de Saint-Jean appartenant aux religieux, le moulin banal sur bateau, les forges, fours, huileries. Saint-Maurice se trouve coupée du monde car ses ponts ont été détruits par les troupes royales.

Eglises. La ville compte plusieurs édifices religieux. Les deux églises paroissiales de Saint-Jean et de Saint-Maurice ont brûlé avec les cloches, les parties métalliques, l'horloge de Saint-Maurice. A Saint-Jean, ne restent que le choeur et la chapelle voisine. Il n'est pas fait état de la maladière et de la chapelle Saint-Eloi, pourtant elles ont fait l'objet d'un compte-rendu par le fabricant de Saint-Maurice en 1673/74. Il n'est pas non plus fait mention du prieuré Notre Dame, brûlé lui-aussi, avec les deux religieux qui le défendaient, à savoir Guillaume Bozet et François Magnien.

Société. Le centre de Pontailleur, derrière l'église et vers les halles, est au Moyen Âge le lieu d'habitation de la bourgeoisie d'affaires et de celle d'administration. Nous n'en savons pas autant pour le XVII<sup>e</sup> siècle. En tout cas, la ville enregistre pour certaines familles des réussites économiques notables dont elle profite.

- La famille Coquet tient l'office de maire -plutôt un symbole si ce n'est quelques droits perçus. Elle a joui de la protection du roi Henri IV, et semble posséder, en plus de la puissance politique, la richesse immobilière, entre autres. Elle possède sept maisons à Saint-Maurice, baillées à loyer, sans compter le bâtiment de la mairie où logent désormais les enfants Coquet depuis le décès de leur père Etienne et le départ de leur mère à Dijon.
- La famille Royer compte des responsables de l'administration (Abraham Royer, procureur du Roi, Etienne Royer, greffier de la châtelainie) et pratique de même. Depuis le Moyen Age, la ville abrite une forte proportion de responsables administratifs réunis par les divers offices locaux et notamment plusieurs hommes de loi et notaires, parfois seulement identifiables à l'appellation équivoque de «maître» : une dizaine d'individus sont ainsi gratifiés.

Travail. Le travail du cuir semble très présent ici : cinq cordonniers sont cités ainsi qu'un tanneur. Cette activité se pratique encore en famille (Fourney) et avait illustré, un peu plus de deux siècles précédemment, la réussite économique des Tanneur. La ville compte aussi des artisans du textile (chapelier, tissier). Les tuiliers, nombreux au Moyen Âge sont ici omis. Par contre, 6 ouvriers du fer «forgeots» continuent une vieille tradition pontiliacienne, les Roux au XVII<sup>e</sup> siècle, après les Fevre du Moyen Âge.

## LES PRINCIPAUX ACTEURS

**Franz von Mercy** ou **François de Mercy**, né vers 1590 à Longwy (Duché de Bar) et mort le 3 août 1645 à Alerheim (Bavière), est un officier général du Saint-Empire. Generalfeldmarschall au service de la Ligue catholique, il fut Statthalter d'Ingolstadt, et Oberbefehlshaber de l'armée impériale pendant la guerre de Trente Ans.

Mercy est issu d'une famille de la noblesse de Lorraine.

En 1606 il entre au service de l'armée impériale et y monte progressivement dans la hiérarchie

En 1636 il commande les troupes du duc de Lorraine, Charles IV, membre de la coalition regroupant l'Autriche, l'Espagne, la Bavière, le pape, en guerre contre la France de Louis XIII et Richelieu (Guerre de dix ans, commencée le 19 mai 1635). Cette armée du duc de Lorraine fait partie des forces coalisées commandées par le général en chef Matthias Gallas. Le 15 août 1636, le duc de Lorraine et Franz von Mercy font une entrée triomphale à Dole (en Franche-Comté).

Une partie de l'armée lorraine, constituée essentiellement de trois mille mercenaires croates se dirige alors sur Pontailler-sur-Saône (ville du duché de Bourgogne). La ville, après une belle résistance, est prise le 28 août. La répression infligée par l'armée de Franz von Mercy fut effroyable : tous les habitants capturés furent brûlés vifs, toutes les maisons incendiées, les deux églises rasées. Les forces croato-lorraines s'abattent alors sur les villages voisins de Pontailler : Maxilly-sur-Saône, Heuilley-sur-Saône (le 30 août 1636), Talmay, Saint-Sauveur, etc., furent complètement détruits, y compris les églises et prieurés. Tous les habitants qui n'avaient pu se cacher au fond des forêts ou dans des îles reculées de la Saône furent passés au fil de l'épée, sans considération de leur sexe ou leur âge. Ce fut un massacre d'une cruauté implacable.

Cette armée, dont Franz Mercy était le commandant en chef, se dirigea alors sur Mirebeau-sur-Bèze qui offrit une belle résistance (2 septembre 1636) avant que la jonction de l'armée de Mercy avec le gros des troupes de Gallas ne permette la prise de la ville. Elle fut traitée avec la même violence que les villages du bord de Saône. Les armées impériales de Gallas et Mercy se dirigèrent alors vers le sud en continuant leurs massacres (le prieuré de Saint Léger fut dévasté et tous les habitants tués) jusqu'à la ville de Saint-Jean-de-Losne. Là, les habitants leur opposèrent une héroïque résistance jusqu'à l'arrivée de renforts français. Le camp des armées impériales ayant été inondé par une crue de la Saône, Gallas et Mercy décidèrent de se replier vers la Comté. La retraite, dans le mauvais temps (du 3 novembre à décembre 1636), fut très pénible et l'armée impériale y laissa de nombreux canons et de nombreux morts. Il fallut deux générations pour que les villages de Pontailler, Maxilly, Heuilley, Talmay soient reconstruits et retrouvent une vie normale.

En 1644, les armées coalisées de Bavière et du Saint-Empire, respectivement sous les ordres de Mercy et de Jean de Werth, libèrent Überlingen par Charles-Christophe de Mazancourt, et Fribourg-en-Brigau de l'occupation par les Français et finalement, battent l'armée française de Condé et Turenne à la bataille de Fribourg. Le 3 août 1645, Mercy et Jean de Werth sont battus par Condé et Turenne à la bataille d'Alerheim. Ce jour-là, Mercy reçoit une balle de mousquet en pleine tête et fait partie des quelque huit mille morts. Enterré près du champ de bataille, on grave sur sa tombe cette épitaphe : *Sta, viator, heroem calcas* (« Arrête-toi voyageur, tu marches sur [les cendres d']un héros »).

## **Humbert DE MANDRE**

La maison de Mandre, *aliàs* de Mandres, tire son nom du château de Mandres-sous-Châtillon, situé dans la prévôté d'Étain.

Humbert II, cadet de sa maison, marié à Marguerite Martin, fut gouverneur de Besançon et commissaire ou inspecteur général de la cavalerie. On l'appelait le capitaine de Mandre l'aîné. Pendant le siège de Dole, entre autres faits d'armes, il conduisit trois cents chevaux contre le château de Beaumont-sur-Vingeanne, qui fut emporté ; puis il ramena ses compagnies devant la forteresse de Rigny, qui fut enlevée aux Français et rasée de fond en comble (juin et juillet 1636).

## **Louis, Ludovicu, PETREY, Seigneur de Champvans**

Né avant 1583

Décédé le 23 mai 1638 (dimanche)

Conseiller au parlement de Dole

**1628** Il acquit le quart de la seigneurie de Longwy (de Jeanne de Balay) - Longwy sur le Doubs, dans le Jura.

Louis Pétrey, conseiller au parlement de Dole, acquit en 1628, le quart de la seigneurie, appartenant à Elion d'Andelot, du chef de Jeanne de Balay, sa mère, et le surplus de Claude-François, Claude, Alexandre, Joachim et Jeanne de Marmier.

Il laissa sa fortune à Jean-Baptiste Pétrey, son fils, baron de Longwy, de 1654 à 1656, et à Suzanne Pétrey, sa fille, alliée à Léonel Bontemps, dont naquit Marie de Bontemps, dame d'Authume, Eclans, mariée en 1692, à Claude-François Masson, conseiller au parlement de Besançon.

Charles-Emmanuel Masson, né de cette union, conseiller au parlement, fit confirmer à sa terre de Longwy le titre de baronnie qu'elle avait toujours portée, et obtint à cet effet des lettres-patentes datées de décembre 1745.

Ce fief passa à Rodrigue-Thérèse-François-César Masson, qui en fut le dernier possesseur féodal. Armoiries. La maison de Longwy portait, suivant les uns : d'azur à la bande d'or, et suivant d'autres, d'azur à la bande de sable.

**1637** Lettre sur la campagne au comté de Bourgogne - Champvans, 39101, Dole, Jura, Franche-Comté, France

C'est à Jean-Baptiste Pétrey, seigneur de Chemin, que Louis Pétrey, son père, seigneur de Champvans, contenant une bonne partie de ce qui s'était fait en campagne au comté de Bourgogne, pendant et après le siège de Dole, 1637.

Jean-Baptiste Pétrey était alors à Bruxelles pour obtenir la récompense de ses services. La seigneurie de Chemin appartenait, il y a peu de temps encore, à la commune d'Annoire pour le spirituel; mais, par une ordonnance en date du 31 mars 1837, cette fraction de paroisse a été érigée en succursale et son église, sous le patronage de saint Georges, trop petite pour les besoins actuels, va être incessamment agrandie.

Il laissa sa fortune à Jean-Baptiste Pétrey, son fils, baron de Longwy, de 1654 à 1656, et à Suzanne Pétrey, sa fille.

## **Matthias GALLAS**

Comte de Campo et duc de Lucera (né à Trente le 16 septembre 1584 et mort à Vienne le 25 avril 1647), fut un général de l'armée impériale pendant la guerre de Trente Ans.

Né d'une ancienne et riche famille du Trentin, il entra tôt dans le métier des armes et guerroya en Italie contre l'Espagne. Il passa ensuite au service de la ligue catholique dont l'armée était commandée par Tilly. Gallas, alors colonel d'un régiment d'infanterie, se distingua dans les combats et, tout particulièrement, lors de la bataille de Stadtlohn (en 1623) et contre l'armée danoise. En 1630, il combattit en Italie comme officier supérieur sous le commandement de Collalto et fut d'une grande efficacité lors de la prise de Mantoue, à laquelle il participa aux côtés de son grand ami, Johann von Aldringen. Ceci lui valut d'être nommé comte de l'Empire et il retourna alors en Allemagne pour les opérations militaires contre l'armée de Gustave-Adolphe. Embauché par Wallenstein qui allait bientôt lui accorder toute confiance et dont il devint très proche, il était à la tête d'un corps d'armée chargé de défendre la Bohême contre les Suédois en 1631 et 1632. Il combattit à Alte Veste près de Nuremberg ainsi qu'à Lützen. D'autres services signalés, au bénéfice de l'Empire, contre Bernard de Saxe-Weimar firent remarquer Gallas par l'Empereur Ferdinand II lui-même. Celui-ci le nomma lieutenant-général dans sa propre armée.

Devenu très riche, Gallas laissa libre cours à ses défauts : en ces temps et lieux de disette, il buvait comme un trou et s'empiffrait de façon scandaleuse au vu et au su de ses soldats affamés. Le 17 juillet 1635 Gallas essaya en vain de conquérir la ville protestante et palatine de Deux-Ponts. Elle était défendue par Reinhold de Rosen. Une nouvelle attaque réussit la même année en octobre. Cette fois la ville était défendue par des troupes françaises, mais, contre l'assurance d'une retraite libre, la ville fut livrée au pillage par les troupes impériales catholiques.

Son engagement suivant fut en Lorraine. Cependant la vallée de la Moselle avait subi de tels dommages de guerre que son armée ne put y trouver de ravitaillement en suffisance. En septembre il obtient la reddition de la ville de Mirebeau, après qu'elle lui a résisté trois jours<sup>1</sup>. En octobre 1636, le siège de Saint-Jean-de-Losne, en Bourgogne, échoue. Gallas se rattrape en pillant et détruisant, au cours du même automne, de nombreuses localités de la vallée de la Saône, dont Arc-sur-Tille et son château<sup>2</sup> ainsi que le château et le village des Maillys.

Bientôt, vieilli et usé par la vie militaire, il se retira et mourut en 1647 à Vienne.

Comme tant d'autres généraux de cette période, Gallas put acquérir une fortune considérable et des domaines très étendus. Il fut le fondateur d'une famille de la noblesse autrichienne, les Clam-Gallas, qui devait fournir à ce pays une longue lignée de militaires valeureux. Son armée avait justement mérité d'être considérée comme la bande la plus cruelle et la plus rapace de toute la guerre de Trente Ans, qui n'en manquait pourtant pas : Gallas et ses officiers, Isolany, « chef général des Croates, homme d'une taille gigantesque et d'une valeur éprouvée », le major Lamboy, « sergent de bataille des armées de l'empereur » et Forkatz, lieutenant-général des Croates, ont longtemps laissé un souvenir épouvantable en Bourgogne et en Lorraine, à cause de leur méchanceté proverbiale.

## **Henri II de Bourbon, prince de CONDÉ**

Né le 1<sup>er</sup> septembre 1588 à Saint-Jean-d'Angély et mort en 1646 à Paris, premier prince du sang, pair de France, héritier présomptif de 1596 à 1601, joue un rôle important durant la minorité de Louis XIII, au cours de laquelle il s'oppose au gouvernement de la régente Marie de Médicis.

Duc de Montmorency, d'Albret, d'Enghien et de Bellegarde, comte de Sancerre (1640-1646), il exerce les fonctions de grand veneur de France et de grand louvetier de France, de gouverneur de Bourgogne et de gouverneur du Berry (1612-1615). Il est le père de Louis II de Bourbon-Condé, dit le Grand Condé, vainqueur de Rocroi (1643). Bien qu'héritier du trône, il grandit dans l'indifférence à Saint-Germain-en-Laye. Henri IV a peu d'estime pour ses cousins Condé et peu d'affection pour le jeune Henri.

En 1601, la naissance de Louis, fils aîné d'Henri IV et de Marie de Médicis (futur Louis XIII) met fin à son statut d'héritier présomptif (Henri IV aura un second fils, Gaston, en 1608).

Henri II de Bourbon-Condé rentre en France après l'assassinat du roi par Ravailiac en 1610, alors que la régence est exercée par Marie de Médicis.

Comme d'autres aristocrates de haut rang, Henri de Condé jalouse le pouvoir de la régente et tolère mal l'influence de ses favoris, notamment l'Italien Concino Concini, au détriment de celle des princes du sang. Afin de le contrer, la régente limoge les ministres trop faibles et appelle le cardinal de Richelieu, tout en gardant Concini auprès d'elle. Ayant reçu de la régente le gouvernement du Berry, Henri se réfugie sur ses terres. Il veut se faire oublier pendant que les méfaits du gouvernement Concini le détruisent de l'intérieur.

Les États généraux (octobre 1614 - février 1615) ne donnent aucune satisfaction à la noblesse et laissent le champ libre à Marie de Médicis. La colère des grands se ranime. Condé obtient un nouveau traité (paix de Loudun, 3 mai 1616) avec la régente qui accepte son entrée dans le conseil de régence. Chef du conseil, Condé s'oppose à la politique, et encore plus à la personne de Concini, et se heurte aux autres membres du conseil.

Richelieu, alors en pleine ascension au service de Concini et de la reine-mère, se méfie de lui et le fait arrêter en plein conseil le 1<sup>er</sup> septembre 1616. Condé reste emprisonné de 1616 à 1619 à la Bastille puis au donjon de Vincennes. Deux mois plus tard, les Condé sont remis en liberté par le roi grâce à l'intervention du duc de Luynes.

En 1631, le roi lui confie le gouvernement de Bourgogne, qu'il conservera jusqu'à sa mort.

Après l'entrée en guerre de la France contre l'Espagne en 1635, il est placé en 1638 à la tête d'une des armées qui combattent dans les Pyrénées. Il échoue au siège de Fontarabie, mais prend Salses (1639) et Elne (1641) dans le Roussillon.

Le prince de Condé meurt en décembre 1646.

## Tableaux récapitulatifs

### Paroisse Saint-Maurice

<u>feu</u>	<u>population</u>	<u>Etat matériel</u>	<u>Parents morts</u>	<u>Enf. morts</u>	<u>Remarques</u>
2	François Royer et François damoiselle	maison brûlée	1	1	Lui, mort brûlé
2	Blaise et Nicole Morisot	idem	2		
1	Jacques Archer	maison, huilerie, etc. brûlées			
1	Zacharie Rude	maison brûlée			
2	Claude Allemand et f.	idem,	2		sans bien
1	Claude Fallien	idem,	1		sans bien
1	Jacques Rolland	idem,	1		sans bien Maison Corberand
1	François Pochet	idem			Maison au sieur Corberand
2	Vve Jean Ysnard et gendre	pillés et volés	2		Absents, mendiant
4	Claude Marut, femme et gendre		4		sans bien
1	Jean Fourney		1		
2	Vve Pierre Huguenot et François (son fils)	maison brûlée et pillée	1	1	Elle, tuée par l'ennemi
4+	Ambroise Royer f. enf.	idem	1 (elle)	2+	Lui tué, absents, mendiant
1	Vve Claude Rozot	idem, sans bien	1		
4+	Denis Pochet f. enf.	idem et volés	2	2+	Maison à Jean Huguenot
1	Jean Huguenot	idem,	1		A payé une rançon ; ruiné
1	Catherine Clerc		1		
1	Jean Coignevault	idem	1		
1	Hierôme Royer	idem granges étables	1		A Auxonne
1	Mtre Abraham Royer procureur du Roi	idem	1		
1	François Coignevault	idem	1		idem; maison Abraham Royer
1	Claude Roux, forgeron	idem			id, prisonnier et rançonné
1	Perrin Huclade	2 maisons brûlées			A Auxonne
4+	Jean Robert, f., enf.	idem	1		Maison enfants Etienne Coquet
1	Vve Sébastien Morisot		1		sans bien
2	Bernard Royer et femme				prisonniers, rançon 50 pistoles
2	Claude Cotton et f.	granges, étables, hébergement brûlés	1		
2	Nicolas de Mortelon et f.		1		Absente, sa femme mendie
1	Claude Robert		1		sans bien
2	Leonard Fregon et f.				Chapelier absents : mendiant
1	Jean Caulet				absent, sans moyen
1	Vve Didier Fouillette		1		sans bien
2	Jacques Chapy et f.		1		cordonnier ; maison à la f. Jean Poiré Elle à Dijon sans moyen
2	Vve François Robert et sa fille	maison grange étables brûl.	1		Maison Jeanne Morisot, fille à Auxonne
2	Claude Allemand et f.		2		sans bien
2	Claude Ménager et f.		2		sans moyen
2	Claude Lambert et f.		1 (à Verdun)		elle a payé rançon
1	Nicolas Fourney				A Dijon
1	Jean Bourgeois et f.	maison brûlée	1		il est à Athée
2	Mtre Etienne Rouyer	écuries brûlées			greffier
1	Guillaume Fourney le J	tannerie&écurie brûl.			
2	Antoine Gillot et f.		2		
1	Jean Roux	mais, grang, écur brûl.	1		
1	Mtre Jean Poiré	mais, grang étables brûl.			Prisonnier, payé 35 pistoles
2	Pierre Fourney et f.	maison pillée et brûl.	2		cordonnier Maison à Guill. Fourney
1	Guillaume Fourney aîné	mais, grang écurie brûlés	2		sans bien
2	Mtre Etienne Coquet et f.	mais grang écur brûl.	1		Mairie. veuve à Dijon
4+	Claude Roux, f., enf.	mais. brûl.	2		lui boucher, sans bien

<u>feu</u>	<u>population</u>	<u>Etat matériel</u>	<u>Par morts</u>	<u>Enf.morts</u>	<u>Remarques</u>
3+	Anthoine Porteney et une de ses filles	pillé		2	Pris. A Auxonne
2	Claude Fournay le J. et femme	maison brûlée	1		Elle a été volée
1	Anthoine Joly châtelain	mais. grang écur brûl			réside à Auxonne
1	Jean Blondel	idem	1		tué à Maxilly par Croates
4+	Claude Chappusat, f, enf	maison brûlée	1		femme tuée par ennemi
2	Pierre Tirecuit et f.	idem, sans bien	2		lui tué par ennemi, sans bien
1	Vve Maurice Fouillotte	idem	1		Elle mendie
1	Sébastien André	mais grang écur brûl			
2	Jean Frilley et femme	maison brûlée	2		Maison à Claude Uclade. Sans bien
4+	Jean Robert, f, enf	idem,	2	2	lui a été prisonnier
3	Maitre Jean Privey, f, fille	idem	2		parents tués, fille mendie
1	Veuve Gapi		1		
4+	Jean Foulain, f, enf	idem,	2		lui tué par ennemi, sans bien
2	Jean Tardet et femmemaison	brûlée	2		tués par l'ennemi
1	Claude Foulain	idem,	1		sans bien
2	Pierre Morisot et femme	idem	2		lui tué, elle blessée mortellement
2	Claude Allemand et f.	idem, sans bien	2		vigneron tué par l'ennemi
1	Claude Noiretet	idem,			sans moyen
1	Claude Bonvalot	idem			A Mercy
1	Vve André Thibaut	idem,	1		sans moyen
2	Bernard Robert et f.	idem,	2		Mais. enf. Coquet. Sans moyens
1	Françoise Morisot	idem	1		sans bien
1	François Fournay échev	mais grang étab brûl			rançon 112 pistoles, gr. et étab à Brusson
4?	Mtre Nicolas Bramand et f.	mais. et écurie brûl.	1		Elle à Auxonne
4+	Guillaume Fournier, f. enf.	dem, f. et garçon	1		cordonnier., Pris à Gray, 25 pistoles, ss bien
2	Claude Armedieu aîné et f.	idem	1		Elle à Auxonne
2	Noël Armedieu et f.	idem	2		
1	Mtre Annibal Virion	mais. et grge brûl.			
2	Denis Virion et femme		idem		Prisonnière, a payé rançon
2	Jacques Picard et f.	idem,	1		Elle, ss bien, à Auxonne
2	Simon Morisot et f.	mais. grange écurie brûl.	2		échevin
2	Jacques Isnard et f.	idem,			Elle rançonnée, sans bien
1	Jean Isnard	idem,	1		sans moyen
4+	Jean Voirun, f. enf.	idem			Cordonnier, rançonné, vit à Langres
2	Toussaint Bavouey et f.	idem,	1		veuve sans bien
1	Vve Cariet	idem			A Auxonne, mendie
1	Claude Thibault	idem,			sans logement
2	François Coigneveault	idem,	2		sans aucun bien
1	Jean Feurieuse	idem			A Auxonne
4+	Mtre Jean Charpy, f. enf.	idem,	2	2+	Mais. aux enf. Eti. Coquet. Ss bien
2	André Carabiot et f.	idem,	2		rançon, tué par Croates, ss bien
3+	Pierre Vinrey et enf.	idem	1	2+	(maison aux enf. Coquet). Ss bien
4+	Mtre Etienne Roux, f. enf	idem			pris et volés. Femme et enf. à Auxonne,
2	Vve Mtre Philibert Brenot, enf	idem	1		maison aux Coquet. Enfant à Auxonne
4+	Jean Coignevault, f. enf.	mais. étab. grge héberg. brûl.	2	2+	cordonnier. maison Coquet

**Paroisse Saint-Jean**

<u>feu</u>	<u>population</u>	<u>Etat matériel</u>	<u>Par. morts</u>	<u>Enf. morts</u>	<u>Remarques</u>
2	Claude Damois et f.	maison brûlée	1		Elle à Auxonne, Maison Simon Morisot
1	Nicolas Colln				Soldat au chât. d'Auxonne
1	Jean Chevanes				A Auxonne
3	Jean Morisot Hiérosme f.enf	maison brûlée	2		Fils a payé rançon
1	Pierre Peudey		1		Hors de Pontailier
2	Denis Mairat et f.	mais. brûlée,	2		morts ; aucun moyen
1	Vve François Raillard	idem	1		
2	Claude Le Jay et f.	idem	1		Lui tué, elle à (Maxilly)
1	Maurice Blondel échevin	idem			A Auxonne
4+	Thibaud Morisot, f.enf.	idem,	2	2+	ss aucun moyen
4+	Nicolas Bossuet le J f.enf.	idem	2	2+	
2	Nicolas Hadeleine et f.	idem	1	1	Elle mendie
1	Mathieu Robinet	idem			
1	Jean Tirecuit	idem,	1		sans aucun moyen
1	Vve Nicolas Cordier	idem,	1		aucun bien
1	Jean Caubert	idem,			aucun moyen
1	Claude Morisot	idem,	1		aucun bien
1	François Sallier	idem			
2+	Enf. Nic. Sallier(Pierre..)	idem	1+		Pierre Sallier mort
1	Vve Jean Morisot	idem	1		
1	Nicolas Cordier	idem	1		Tué à la prise de Pontailier
2	Jean Mouchard et f.	idem	2		
1	Denis Thuret	idem	1		retiré à Auxonne
2	Jean Dubois et f.	idem,	2		aucun bien
1	Claude Mouchard	idem			
6+	Pierre Servage, f.enf.	idem,	2	2+	aucun bien
1	Anthoine Sermage	idem			
1	Pierre Robert	idem,	1		aucun bien
2	Thomas le Jay et f.	idem	1		Elle morte
2	Anthoine Le Jay et f.	idem	1		Elle morte
4+	Sébastien Bossuet, f. enf.	idem	2		Enfants mendiants
1	Valerien Bellin	idem	1		A Malan
1	Denis Bossuet	idem			
1	Mtre Jean LeMaistre	mais.grge étable brûl.			Réside à Auxonne
2	Claude Peudey et f.	idem	1		Lui tué, elle à Lamarche
4+	Nicolas Peudey, f.enf.	mais. brûl. auc. Moyen	2	2+	Tué à prise de la ville
4+	Georges De Saint, f. enf.	idem,	2	2+	Lui pris, elle morte, aucun bien
1	Claude Armediou	maison brûlée	1		Pris, présumé tué
4+	Jean Morisot dit la Vallée f. enf.	idem,	2	2+	aucun bien
1	Vve Anthoine Boissel	idem			Elle mendie sa vie
4	Jean Roux et Hugues Blondel et f.	mais.grge étable brûl	1		Roux forgeot etc. à Auxonne. Blondel noyé A Lamarche
1	Jean Fleutot	idem			
1	Pierre Perrot	idem			A quitté la rue St Jean
2	Vve Jacques Quirot et Bernard Roux	maison grange étable et pressoir brûlés	1		Gendre marié vit à Auxonne
1	François Casotte	idem,	1		aucun bien
1	Claude Le Jay	idem			tisserand
2	Claude Cordier et f.	idem	2		aucun bien
1	Pierre Soret	idem			réside à Athée
1	Vve Jean Soret	idem	1		
4+	Vve Jean Clerc et enf.	idem	1	2 +	enfants survivants mendient
2	Claude Berrard et f.	idem,	2		aucun bien
1	Bernard Bossuet	mais. brûl.,	1		aucun bien
1	Jean Gousset	idem	1		Prisonnier, mort

<u>feu</u>	<u>population</u>	<u>Etat matériel</u>	<u>Par. morts</u>	<u>Enf. morts</u>	<u>Remarques</u>
1	Nicolas Lignier	idem	1		Prisonnier, mort noyé
1	Claude Cordier le Jeune	idem	1		Tué ; aucun bien
1	Claude Bossuet l'Aîné	idem	1		Tué par l'ennemi
2	Jean François	maison de forge brûl.	2		Lui tué, elle aux Riceys
1	Nicolas	Gentilhomme	idem		
3+	Bernard Bossuet le J.f.	enfants	idem	2	Enf. mendie, lui tué
1	Jacques Roux	forgeot	maison et four brûl.		
4	Jean Bossuet, son gendre,	femmes	idem	3	
1	Vve Jean	Hadeleine	idem	1	
2	Claude Bossuet le J. et f.		1		Lui tué, elle mendie sans moyen
1	Pierre du Bois	idem			
4+	Bernard Jacquemain, f.enf	idem	2	2+	
2	Claude Chevillotte et f.	idem	1		Elle morte
1	Vve Claude	Robert	idem		

#### Rue Saint-Eloi

<u>feu</u>	<u>population</u>	<u>Etat matériel</u>	<u>Parents morts</u>	<u>Enf. morts</u>	<u>Remarques</u>
3	Etienne Royer, Claude et Jean	maison pillée	1	2	père et fils blessés à mort
2	Jean Porteney et femme				Elle volée par les ennemis sans moyen
2	Prudent Bacuhey et f.				
2	Viennot Lance et f.	échevin	maison pillée,	1	Elle prise et volée, sans bien
2	Antoine Viellet et f.	sans bien		1	Lui tué à Maxilly, elle sans bien
4+	Charles Morisot, f, enf.	sans bien	2		tué par Croates ; Enf. mendient
4+	Jean Sardet, f, enf.		1		veuve et enfants sans bien
1	André Sardet		1		tué par ennemi ; sans bien
4+	Pierre Veillet, f, enf.	aucun bien	2		tués ; enfants mendient
2	Jacques Fournay et f.	pillés volés	2		aucun bien
4+	Maurice Morisot, f.enf.		2		enfants sans aucun moyen
1	Claude Huclade l'Aîné				Réside à Lyon
1	Vve Jean Monin		1		sans bien
1	Pierre Evrard		1		blessé à mort, sans bien
2	François Lami et f.		2		blessé à mort ( à Auxonne)
2	Denis Malinois et f.		2		
2	Perrin Gobet et femme		2		aucun bien
1	Jerosme Huclade		1		aucun bien
4+	Nicolas Huclade, f, enf.		2	2+	aucun bien

LE DOCUMENT

(copie du 3 janvier 1767 du document du 15 février 1637)

Procès verbal  
d'incendie de Pontailles du 15 février 1637.

Antoine Joly chatelein Royal à Pontailles. Savoir faisons que le jour du quinzième du mois de février mil six cent trente sept sur les requisitions de M<sup>r</sup>. Hierosme Royer commis procureur du Roi en lad. châtellenie et prévôté de Pontailles, d'Honorable François Fourney Lehevin audit lieu, et Honorable Maurice Blondel Lehevin en la rue Saint Jean dudit Pontailles, de la ville d'Auxonne où nous nous sommes retirés tant à cause des guerres que pour vision de l'incendie arrivé audit Pontailles et rue Saint Jean, afin de suivre et conformément à l'arrêt rendu au Parlement de Bourgogne, donner acte ausdits procureur du Roi commis, Fourney et Blondel Lehevin, de ce qui nous apparoitra du brullement, ruine, feu, meurtre, enlèvement de bétail, prise de prisonniers qu'autres actes d'hostilités à diverses fois commis et exercés sur les habitants desd. Pontailles, Saint Jean et Saint Etier par les ennemis du Roi et de son Etat, et de ce en donner acte ausdits procureur du Roi commis et Lehevin pour ledit acte valoir et servir ausdits Lehevin et habitants envers tous qu'il appertendra.

Premièrement nous leur avons retourné acte de ce qu'il nous a apparu l'église de Saint Maurice dudit Pontailles être brulée, les cloches au nombre de deux fondues, le nutal perdu, l'horloge haut en jelle brulée, et ladite église entièrement pillée, les fermes et buffets, où l'on enfermoit les ornemens et paremens, rompus et brulés.

2<sup>o</sup> Les Halles de ladite ville couvertes de tuille, et l'auditoire, où s'exerçoit la justice, entièrement brulés.

3<sup>o</sup> Les fours banaux dudit Pontailles et Saint Jean appartenant au prieuré Notre Dame de Pontailles brulés.

4<sup>o</sup> Le moulin banal dudit Pontailles et Saint Jean etant sur battes rompu et en ruine.

5<sup>o</sup> La maison de François Royer brulée, lui tue par les ennemis, en la quelle maison étoit, avec ledit Royer, François damoiseau.

6<sup>o</sup> La maison où residoit Nicole et Blaise moisis, brulée, et jelles Nicole et Blaise mortes.

7<sup>o</sup> La maison de Jacques Archer brulée avec ses hebergages et huillere.

8<sup>o</sup> La maison de Zacharie Aude brulée.

9<sup>o</sup> La maison de Claude allemand aussi brulée, lui et sa femme morts sans avoir laissé aucun bien.

10. la maison de Claude Fallien brulée, lui mort sans avoir laissé aucun bien.
11. la maison où residoit Jacques Holland appartenant au feu Sieur Corbevan, brulée, et lui mort sans avoir laissé aucun bien.
12. la maison où residoit François Pochet app. au feu Corbevan brulée.
13. la veuve Jean Juvard et son gendre absents dudit portaittes pour avoir été pillés par les Linnemis et reduits à mendier par le pays.
14. Claude Marut et son gendre avec leurs femmes morts sans avoir laissé aucun bien.
15. Jean Founey mort.
16. la veuve pievre Huguenot tuée par les Linnemis, la maison pillée et brulée. François Huguenot son fils mort.
17. La maison d'Anneboise Royer brulée, lui tué par les Linnemis, sa femme et enfans absents dudit portaittes et reduits à mendier par le pays.
18. la maison de la veuve Claude Rozotte brulée, elle morte sans aucun bien.
19. la maison où residoit Denis Pochet appartenant à Jean Huguenot brulée, ledit Pochet volé par les Linnemis, jecté, sa femme et enfans morts.
20. la maison dudit Jean Huguenot où il residoit brulée, lui pris prisonnier envenimé par les Linnemis, payé rançon, ce dont il est lachivement veini.
21. Catherine des morte.
22. la maison de M. Jean Coignevault brulée, lui mort.
23. la maison de M. Hierosme Royer avec les granges et étables brulée, à present residant à aucune.
24. la maison de M. Abraham Royer procureur du Roi, brulée, et lui mort.
25. la maison dudit M. Royer où residoit M. François Coignevault brulée, et led. Coignevault residant à aucune.
26. la maison de Claude Roux forgeron brulée, lui pris prisonnier à deux diverses fois, payé rançon et à present residant à aucune.
27. Deux maisons appartenantes à Pierre Huclade, lui à present residant à aucune.
28. la maison où residoit Jean Robert appartenante aux enfans de feu M.tienne Coquet, brulée, led. Robert mort, la v. et enfans reduits à la mendicité.
29. La veuve de Sebastien Morisot morte sans avoir laissé aucun bien.
30. Bernard Royer et sa femme volés par les Linnemis, pris deux fois prisonniers, ont payé cinquante pistoles pour rançon.

- 31° Les granges, établevies et Hébergéages des Claude Cotton brulées, sa femme morte.
- 32° Nicolas de Monteton mort et sa femme absente reduite à la mendicité.
- 33° Claude Robert mort sans avoir laissé aucun bien.
- 34° Leonard Fregon chapelier avec sa femme absents réduits à la mendicité.
- 35° Jean Carlet absent sans aucun moyen.
- 36° la V<sup>e</sup> Didier Souillette morte sans avoir laissé aucun bien.
- 37° La maison où résidoit Jacques Chapy cordonnier, appartenante à la femme de m<sup>e</sup> Jean Poirvel, led. Chapy tué par l'ennemi lors de la prise de pontailles et sa femme résidant à Dijon sans aucun moyen.
- 38° la maison où résidoit la V<sup>e</sup> François Robert et sa fille, appartenante à Jeanne Morisor avec les granges et établevies brulée, led. veuve brulée dans lad. maison. sa fille âgée est devenue veuve à Auxonne.
- 39° Claude Allemaud et sa femme morts sans avoir laissé aucun bien.
- 40° Claude Menager et sa femme morts sans avoir laissé aucun moyen.
- 41° Claude Lambert père et ennemi prisonnier, mort avec l'ennemi lors de la prise de Verdun sur Saône devant lad. ville, sa femme d'éd. Lambert prise prisonnière ennemie et a payé ranson.
- 42° sieur Nicolas Fourme et à présent demeurant à Dijon.
- 43° la maison Jean Bourgeois brulée, sa femme morte, et lui résident à présent à Athée.
- 44° Les écuries de m<sup>e</sup> Etienne Royer greffier brulées.
- 45° la tannerie de Guillaume Fourney Les<sup>e</sup> brulée, ses écuries aussi brulées.
- 46° Antoine Gillot et sa femme morts.
- 47° la maison de Jean Roux avec les granges et écuries brulée, led. Roux mort.
- 48° la maison, grange et établevie de m<sup>e</sup> Jean Poirvel brulée, led. Poirvel tué par l'ennemi et pris prisonnier lors de la prise de pontailles, payé trente cinq pistoles de ranson.
- 49° Pierre Fourney cordonnier et sa femme morts, la maison où ils résidoient app<sup>te</sup> à Guillaume Fourney cordonnier brulée, n'ayant laissé aucun bien.
- 50° Guillaume Fourney L'aîné mort, deux de ses maisons, écuries, et granges brulées.
- 51° la maison de m<sup>e</sup> Etienne Coquet appelée la maison de la mainie brulée avec les écuries et grange, ledit Coquet mort, sa V<sup>e</sup> résidente à Dijon.

52. la maison de Claude Roux Bourcier brulée, la femme et ses enfants -  
morts sans avoir laissé aucun bien.
53. Antoine Ponteney fille par les Luenois, pris prisonnier avec une de  
ses filles et à présent résident à Auxonne
54. la maison de Claude Fournay le jeune brulée, la femme volée par  
les Luenois et morte.
55. la maison de nous ledit Chatelain avec les granges et écuries -  
brulée, et nous nous sommes retirés à Auxonne pour n'avoir -  
aucun logement.
56. la maison où résidoit Jean Blouet avec les granges et écuries -  
brulée, ledit Blouet tué à Maxilly par les croates lorsqu'ils étoient  
des aut portaites, revenants du siège de saint Jean de Lône.
57. la maison de Claude Chapuisot brulée, ledit Chapuisot tué lors de la  
prise de portaites, la femme morte, ses enfants réduits à la mendicité.
58. la maison Pierre Hircuir brulée, led. Hircuir tué par les Luenois lors  
de la prise de portaites, la femme morte n'ayant laissé aucun  
bien.
59. la maison de la veuve Maurice Fouillette brulée, elle réduite en  
mendicité.
60. la maison de Sébastien Cuvrier avec les granges et écuries brulée.
61. la maison où résidoit Jean Fritel appartenant à Claude Votide  
brulée, led. Fritel tué, la femme morte sans avoir laissé aucun bien.
62. la maison Jean Robert brulée, led. Robert enlevé par les Luenois  
mort avec eux, la femme et ses enfants morts n'ayant laissé -  
aucun bien.
63. M<sup>re</sup> Jean Poirvy et sa femme tués par les Luenois, la maison où ils  
résidoient brulée, et une fille par eux laissée réduite à mendicité.
64. La veuve Gapi morte.
65. Jean Taillet et sa femme tués par les Luenois, et sa maison brulée.
66. la maison Jean Fontain brulée, lui tué par les Luenois, sa  
femme morte, ses enfants n'ayant aucun bien.
67. la maison où résidoit Claude Fontain brulée, sans avoir aucun bien.
68. Pierre Morisot tué par les Luenois, la maison où il résidoit brulée,  
sa femme blessée par les Luenois, et morte de ses blessures.
69. Claude Allemand Viquezon tué par les Luenois, sa femme morte,  
la maison où il résidoit brulée, n'ayant laissé aucun bien.

70. La maison où residoit Claude Noivrot brulée, n'ayant aucun moyen.
71. la maison où residoit Claude Bouvalot brulée, led. Bouvalot demeur.  
à mescy.
72. la veuve audré Thibaut morte, la maison où il residoit brulée, n'ayant  
laisse aucun moyen.
73. la maison où residoit Bernard Robert appartenant aux enfans de m.<sup>r</sup>  
Etienne Coquet brulée, led. Robert et sa femme morte n'ayant laisse  
aucun moyen.
74. la maison où residoit François Morisot brulée, elle morte n'ayant laisse  
aucun bien.
75. la maison où residoit François Fournier Lechevin, les ganges et Etuberies  
appartenantes au f.<sup>r</sup> capitaine Bruffon brulée, led. Fournier pris prisonnier  
l'ennemi par les ennemis payé cent-douze pistoles de rançon.
76. la maison de m.<sup>r</sup> Nicolas Braumand avec les terres brulée, ledit  
Braumand mort, sa femme à present residente à Auxonne.
77. la maison de Guillaume Fournier cordonnier brulée, lui pris prisonnier,  
l'ennemi à Gray, payé vingt cinq pistoles de rançon, depuis mort à Auxonne,  
sa femme et un garçon restant intirés de tout bien.
78. Claude armedieu L'aîné mort, sa maison brulée, la veuve residente à  
Auxonne.
79. Noel armedieu et sa femme morte.
80. la maison et ganges de m.<sup>r</sup> Anibal Vivion brulée.
81. la maison de Denis Vivion brulée, sa femme prise pris ennemi, a payé  
rançon.
82. la maison de Jacques Sicaud brulée, ledit picard mort, sa femme  
residente à Auxonne sans avoir aucun bien.
83. la maison, gange, et terre de Simon Morisot Lechevin brulée,  
ledit Morisot et sa femme morte.
84. la maison de Jacques Jsnard brulée, sa femme à diverses fois prise  
et pillée par les ennemis, n'ayant aucun bien.
85. la maison où demouroit Jean Voivre cordonnier brulée, lui  
prisonnier l'ennemi par les ennemis a payé rançon et depuis  
mort, sa femme et enfans retires à Langres.
86. Jean Jsnard mort, la maison où il residoit brulée, n'ayant laisse  
aucun moyen.
87. La maison où demouroit Toussaint Davouey brulée, lui mort, et  
laisse sa veuve sans aucun bien.

- 88.° la maison où demouroit la veuve lairet brulée, elle retirée à auscoune et réduite à la mendicité.
- 89.° la maison où demouroit Claude Richaut brulée et ledit thibaut n'ayant aucun bien.
- 90.° la maison de François Coignevant brulée, led. Coignevant bauté dans la maison, sa femme morte, n'ont laissé aucun bien.
- 91.° la maison où demouroit Jean Fenoux aussi brulée, et ledit Fenoux resident à auscoune.
- 92.° la maison où demouroit M<sup>r</sup>. Jean Charpy appartenante aux enfans du sieur Coquet brulée, led. Charpy, sa femme et ses enfans morts sans avoir laissé aucun bien.
- 93.° la maison où demouroit audv<sup>r</sup> Carabiot appartenante aux enfans dud. s<sup>r</sup>. Coquet brulée, led. Carabiot pris prisonnier a payé ranson depuis son retour sa femme morte, lui tué par les croates au retour incisege de M<sup>r</sup>. Jean Delone n'a laissé aucun bien ni moyen.
- 94.° la maison où residoit Pierre Vorey, appartenante aux enfans dud. s<sup>r</sup>. Coquet brulée, lui et ses enfans morts, n'a laissé aucun bien.
- 95.° la maison où demouroit M<sup>r</sup>. Etienne Roux qui appartenoit aux enfans dud. s<sup>r</sup>. Coquet brulée, led. Roux pris par les ennemis, volé, sa femme et enfans retirés à auscoune.
- 96.° la maison où residoit la veuve de M<sup>r</sup>. Philibert Boveut appartenante auxd. enfans dud. s<sup>r</sup>. Coquet brulée, ladite veuve morte, n'a laissé qu'un enfant resident à present à auscoune.
- 97.° la maison où demouroit Jean Coignevant cordonnier appartenante aux enfans dud. s<sup>r</sup>. Coquet, les Etables, granges et herberges des maisons avant nommées brulées, led. Coignevant, sa femme et enfans tués par les ennemis sans avoir laissé aucun bien. rue Saint Eloi.
- 98.° Etienne Royer, Claude et Jean Royer ses fils blessés par les ennemis lors de la prise de portaiten, dequelles blessures ils sont morts. leur maison pillée par les ennemis.
- 99.° la femme de Jean Porteney volée par les ennemis.
- 100.° Prudent Brougey et sa femme n'ayant laissé aucuns moyens.
- 101.° Vincent Lance Schwin de saint eloi tué à la prise de portaiten, sa maison pillée, sa femme à diverses fois blessée, prise par les ennemis, d'iceux volée et depuis morte, n'ayant laissé aucuns moyens.
- 102.° Antoine Viellet tué par les ennemis à masilly lorsqu'ils retournoient du Siège de M<sup>r</sup>. Jean Delone. sa femme morte n'a laissé aucun bien.

103. Charles morisset tue par les croates, sa femme morte, ses enfans mendians leur vie n'ayant laisse' aucun bien.
104. Jean Soudet n'ayant laisse' que sa femme et enfans sans aucun bien.
105. Andre' Soudet tue par les ennemis lors de la prise dudit portailles et n'a laisse' aucun moyen.
106. Pierre Beillet tue par les croates revenants du siege de saint jean de l'orne, sa femme morte, n'a laisse' aucun bien ses enfans mendians.
107. Jacques Fourney et sa femme pillés et volés par les ennemis, mais sans avoir laisse' aucun bien.
108. Marianne morisset tue par l'ennemi lors de la prise dudit portailles sa femme et enfans depuis morts sans aucun moyen.
109. Claude Huetaide l'ainé s'est absente', reside à Lyon.
110. La veuve Jean morin morte sans aucun bien.
111. Pierre Esnard blessé des ennemis et mort desd. blessures n'a laisse' aucun bien.
112. Francois l'ainé blessé des ennemis, desd. blessures mort à Auxonne, et sa femme depuis morte, n'ont laisse' aucun bien.
113. Denis Malinois et sa femme morts.
114. Perrin Gobet et sa femme morts sans aucun bien.
115. Jerosme Huetaide tue par les ennemis n'a laisse' aucun bien.
116. Nicolas Huetaide et sa femme et enfans morts sans aucun bien.  
rue saint jean imposee dans les tailles au Duché de Bourgogne.
117. L'eglise dudit saint jean a été entièrement pillée par les ennemis, icelle brulée, n'ayant reste' que le chœur et la chapelle joignant icelui.
118. Claude Danois tue lors de la prise dudit portailles, la maison où il residait appartenante à Simon morisset brulée, la femme dudit Danois residente à Auxonne.
119. Nicolas Colin à present soldat au chateau d'Auxonne.
120. Jean Chevaues resident à Auxonne.
121. Jean morisset-Hierosse, sa maison brulée, lui et sa femme morts, son fils pris prisonnier à payé ranson.
122. Pierre Peudey hors de portailles.
123. Denis Mauret tue, sa femme morte et sa maison brulée, n'ayant

- laisse' aucun moyen.
124. la maison de la veuve <sup>Mademoiselle</sup> Raillard brulée, elle morte.
125. Claude Lejay tué par les Lunemis, sa maison brulée, sa femme retirée à . . . . .
126. ledit Maurice Blondel Echevin sa maison brulée, retiré à auxonne
127. Thibaut Morisot, sa femme et enfants morts, sa maison brulée, n'ayant aucun moyen.
128. la maison Nicolas Bossuet le jeune brulée, led. Bossuet, sa femme et enfant: morts.
129. la maison où residait Nicolas Madeleine brulée, lui mort, sa femme réduite en mendicité.
130. la maison où residait Mathieu Robinet brulée.
131. celle de Jean Tirevier brulée, lui mort n'ayant laissé aucun moyen.
132. la maison de la veuve Nicolas Cordier brulée, elle morte, n'ayant laissé aucun bien.
133. la maison Jean Caubert brulée, n'ayant aucun moyen.
134. la maison où residait Claude Morisot brulée, lui mort sans avoir laissé aucun bien.
135. la maison François Sallier brulée;
136. la maison des enfants Nicolas Sallier brulée, pierre Sallier mort.
137. la maison de Nicolas Cordier brulée et lui tué lors de la prise de portaites.
138. La veuve Jean Morisot morte et la maison où elle residait brulée.
139. la maison Jean Marchand brulée, lui et sa femme morte.
140. la maison où residait Denis Thaut brulée, lui retiré à auxonne.
141. La maison Jean Dubois, <sup>brulée</sup> lui et sa femme morte.
142. la maison Claude Mouchard brulée.
143. la maison Pierre Seouage brulée, lui sa femme et partie de ses enfants morts n'ayant laissé aucun bien.
144. la maison Antoine Seouage brulée.
145. la maison où residait Pierre Robert brulée, lui mort sans avoir laissé aucun bien.

- 146°. La maison Thomas le jay brulée, sa femme morte.
- 147°. La maison Antoine le jay brulée, sa femme morte.
- 148°. la maison Sebastien Bojnet brulée, led. Bojnet et sa femme morts —  
leurs enfans mendians.
- 149°. la maison où residoit valezien Belin brulée, lui retiré à uatou.
- 150°. celle de Denis Bojnet brulée.
- 151°. la maison, grange et Etableire de m<sup>r</sup>. Jean le Maître brulée, icelui  
le maître resident à auxonne où il s'est rendu habitant :
- 152°. la maison Claude penney brulée, led. penney tué lors de la prise  
de Fontaines par les ligueurs, sa v<sup>e</sup>. retirée à la marche.
- 153°. la maison Nicolas penney brulée, lui tué lors de lad. prise, sa femme  
et enfans morts sans aucun moyen.
- 154°. George de saint pins, sa femme et enfans morts, sa maison  
brulée, et n'ont laissé aucun bien.
- 155°. la maison Claude armedien brulée, led. armedien emmené en  
prisonnier, et n'étant de retour est presqu'entièrement tué par  
les ligueurs.
- 156°. Jean morisset dit la vallee tué par les ligueurs, sa maison brulée, sa  
femme et enfans morts n'ayant laissé aucun bien.
- 157°. la maison où residoit la v<sup>e</sup>. Antoine Boisset brulée, et jette veuve  
revenue à mendier sa vie.
- 158°. La maison, grange et Etableire de Jean Roux forgerot et hugues  
Bloudet brulée, led. Bloudet noyé, led. Roux forgerot, sa femme et  
sa v<sup>e</sup>. dud. Bloudet retirés à auxonne.
- 159°. la maison de Jean fleuter brulée, et lui retiré à la marche.
- 160°. la maison de pierre peyrot brulée, et lui est absente n'ayant  
quitté l'ad. rue saint Jean.
- 161°. Les maison et grange, Etableire et porsoir de la veuve de  
jacques quirot et Bernard Roux bouffé brulée, led. v<sup>e</sup>. quirot  
mort, led. Roux retiré à auxonne où il est marié et habitant.
- 162°. François casotte tué et la maison brulée n'ayant laissé aucun bien.
- 163°. la maison de Claude le jay fixier brulée.
- 164°. Claude sondier Linné et sa femme morte, leur maison brulée, n'ayant  
laissé aucun bien.

- 165° La maison de pierre Lovet brulée, reside à Athée.
- 166° La maison de la v<sup>e</sup> Jean Boret brulée, l'ad. v<sup>e</sup> morte.
- 167° La maison où residoit la v<sup>e</sup> de Jean cleve brulée, elle et partie de  
ses enfants morts, le vestant mendie leur vie.
- 168° Claude Bernaud et sa femme morts, leur maison brulée n'ayant  
Laisse aucun bien.
- 169° Bernaud Bossuet mort, sa maison brulée n'ayant laisse aucun bien.
- 170° Jean gousset enuemi prisonnier, du depuis mort, sa maison brulée.
- 171° La maison où residoit Nicolas Liguier brulée, led. Liguier enuemi  
prisonnier, du depuis noyé.
- 172° La maison où residoit Claude Cordier le jeune brulée et lui tui  
n'ayant Laisse aucun bien.
- 173° celle de Claude Bossuet l'ainé brulée, led. Bossuet tui par les Ennemis.
- 174° la maison de forge où residoit Jean François brulée, lui tui par  
les Ennemis lors de la prise dudit portaittes, et sa femme retirée  
aux Rissey dont elle est.
- 175° la maison où residoit Nicolas gentilhomme brulée.
- 176° celle de Bernaud Bossuet le jeune brulée, ledit Bossuet tui par les  
Ennemis, sa femme morte, et n'out laisse qu'un enfant obligé  
de mendier.
- 177° La maison et four de Jacques Roux forgeron brulée.
- 178° la maison Jean Bossuet brulée, sa femme, son gendre et la femme  
de son gendre morts.
- 179° La maison où residoit la v<sup>e</sup> Jean hadeteine brulée, l'ad. v<sup>e</sup> morte.
- 180° Claude Bossuet le jeune tui, sa femme reduite à mendier.
- 181° La maison où residoit pierre Dubois brulée et lui encore sans  
moyen.
- 182° La maison Bernaud Jacquemin brulée, lui, sa femme et enfant  
morts.
- 183° la maison Claude Chevillotte brulée, sa femme morte.
- 184° celle de la v<sup>e</sup> de Claude Robert aussi brulée.
- 185° Les cures de Saint Maurice de portaittes et de Saint Jean  
Entierement brulées.
- 186° Les Ports de portaittes, Saint Jean et Saint-Éloi au nombre de

